

Origine de l'ACARTA

Le constat est évident : il est rare de trouver en dehors d'amicale d'anciens élèves d'écoles, une association regroupant uniquement tous les cadres retraités d'une même entreprise. La particularité de SEITA de carrières exclusives et d'un régime de retraite spécial, comme on va le voir, ne suffit pas à expliquer la constitution de l'ACARTA dont on peut rappeler l'histoire.

Le premier acte fondateur qui a constitué opportunément un socle, est la création juste après les événements de 1968 de l'Association des Cadres Administratifs et Commerciaux (ACAC). Association dûment enregistrée, destinée à jour un rôle syndical « catégoriel ». Il est vrai qu'à l'instar des grandes administrations, l'EPIC-SEITA comportait généralement des cadres peu syndiqués dont le statut interne reposait sur des principes de recrutements et de déroulements de carrières immuables comportant des filières indépendantes. Avec l'éclosion d'une demande commerciale nouvelle, les Cadres Administratifs et Commerciaux jusqu'alors à l'étroit, ont pris cette initiative craignant que leur mérite ne soit pas reconnu. En fait, ce « quarteron » syndical n'aura peu de vie et s'inscrira naturellement dans un syndicat des Cadres Général plus présent.

C'est alors, en 1975, qu'un noyau de retraités du siège avec à leur tête l'ancien Directeur du Personnel de l'époque, M. COUTANT, désireux d'entretenir une relation vivante avec l'entreprise proposa d'utiliser l'ACAC et sa structure pour accueillir les Cadres Administratifs et Commerciaux retraités. Sous cette forme, l'Association comprenait une cinquantaine de membres et plusieurs réunions les réunissaient au Siège avec intervention du Directeur Personnel.

Vers 1985, les cadres du Service de la culture retraités, « les Culturiens » étaient progressivement intégrés dans l'Association en raison des conditions de recrutement similaires qui les concernaient (M. Guy devint Président de l'ACARTA).

Le changement d'un statut associatif trop restrictif pour les admissions allait par la suite permettre aux cadres techniques de rejoindre l'ACARTA depuis 1996.

Ainsi, aujourd'hui, l'ACARTA regroupe $\frac{3}{4}$ des cadres retraités de l'entreprise quelque soit leur origine et même ouverte aux conjoints de cadres ayant appartenu à l'Association afin de leur permettre de poursuivre les relations amicales.

Lors de cette généralisation progressive, trois objectifs étaient poursuivis :

- L'animation d'échanges amicaux entre collègues de travail ayant le plus souvent passé une carrière entière dans l'entreprise.
- L'information sur le fonctionnement de l'entreprise qu'une collaboration vécue de haut niveau justifiait.
- Le suivi du statut spécial SEITA de retraite et de problèmes de gestion (actuellement : Mutuelle particulière réservée aux anciens)

Les mutations traumatisantes qu'a connu l'entreprise tendent à faire oublier trop souvent les mérites de vies de travail à tous les niveaux. L'ACARTA doit rester vivante grâce à tous les témoignages pour éviter cet oubli.

Un bel exemple de vie associative vécue est le rappel des quinze dernières conventions organisées par l'Acarta :

Orléans, La Rochelle, Reims, Argeles, Rennes, Sarlat, Toulouse, Evian, Biarritz, Dijon, Trégastel, la Colles/Loup, Strasbourg, Saumur, Rocamadour.